

Zimbabwe: Le début d'une nouvelle ère?

Après 37 ans à la tête du pays, l'ancien président Robert Mugabe a été forcé à démissionner le 21 novembre 2017. Le nouveau président, Emmerson Mnangagwa, a pris ses fonctions le 24 novembre 2017. Depuis, le président Mnangagwa a fait part de son engagement à organiser des élections libres et équitables ainsi que de sa volonté de lutter contre la corruption et rétablir les échanges avec la communauté internationale afin d'attirer les investissements étrangers et de donner un nouvel élan à l'économie nationale.

Contexte

Les événements de ces derniers mois laissent espérer un avenir plus faste pour ce pays miné par la corruption, une [crise économique](#) profonde et un taux de chômage vertigineux (estimé à 90 %). Ces fléaux sont le [résultat](#) de près de quarante ans passés sous le régime autoritaire du président Robert Mugabe, une période marquée par un isolationnisme économique, des violations graves des droits de l'homme et le délabrement complet des services sociaux.

Outre la réaffirmation d'une rhétorique de [réconciliation nationale](#), les premières mesures concrètes du nouveau président comprennent une amnistie de trois mois pour le rapatriement de fonds précédemment transférés à l'étranger; de [nouvelles nominations](#) parmi les dirigeants de la police, corrompue au plus haut point, et la promesse d'indemniser les fermiers blancs qui ont été chassés de leurs terres. En effet, depuis 2000, des milliers de fermiers blancs qui avaient pour la plupart acheté leurs terres au gouvernement après l'indépendance en 1980 ont été forcés à quitter leurs exploitations dans le cadre de la réforme agraire accélérée ([Fast Track Land Reform](#)) et ont laissé derrière eux des milliers d'ouvriers agricoles sans emploi et un secteur agricole national moribond. Malgré tout, en dépit des appels de la société civile en faveur d'un cabinet de transition inclusif et diversifié, le gouvernement nommé par le nouveau président, partisan d'une ligne dure au sein du parti majoritaire (ZANU-PF), ne compte aucun membre de l'opposition. Certains [commentateurs sont sceptiques](#) quant à la capacité de ce qu'ils appellent un coup d'État au sein du ZANU-PF à déboucher sur les profondes réformes démocratiques attendues depuis longtemps. Le traitement dont bénéficie M. Mugabe n'a rien d'encourageant: au lieu d'être traduit en justice ou de se voir demander des comptes pour les graves violations des droits de l'homme dont il s'est rendu coupable, en particulier les massacres et tortures par milliers, l'ancien dirigeant profite d'une retraite dorée.

La politique de l'Union: entre sanctions et soutien de la population

L'Union impose des sanctions au Zimbabwe depuis 2002, notamment un embargo sur le commerce des armes, des restrictions d'entrée et le gel d'actifs personnels de hauts responsables du régime, ainsi que la suspension de la coopération au développement avec le gouvernement central (l'aide humanitaire et le soutien de la société civile par des canaux non gouvernementaux sont quant à eux maintenus). Après plusieurs révisions, les [sanctions](#) actuelles concernent uniquement l'ancien couple présidentiel et la vente d'armes (l'embargo exclut toutefois les explosifs destinés à l'exploitation minière). La [coopération au développement](#) a repris au titre du 11^e Fonds européen pour le développement (234 millions d'euros pour la période 2014-2020). Les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et de la gouvernance sont considérés comme prioritaires. Le 22 janvier 2018, le [Conseil de l'Union européenne](#) a réaffirmé qu'il était disposé à entamer un dialogue politique avec les nouvelles autorités, à réexaminer sa politique vis-à-vis du Zimbabwe une fois certains progrès réalisés et à envoyer une mission d'observation électorale de l'Union, à condition d'y être [invité](#), à l'occasion des élections qui devraient être organisées avant juillet 2018.



Position du Parlement européen

Dans plusieurs de ses résolutions, le Parlement européen a pris position contre les exactions du régime autoritaire de M. Mugabe, et plus particulièrement contre les expulsions forcées dans sa [résolution](#) du 21 octobre 2010. Dans une autre [résolution](#), adoptée le 15 septembre 2016, le Parlement demandait une nouvelle fois une passation de pouvoirs pacifique, fondée sur un processus électoral libre et équitable.

Le Parlement devrait examiner la situation au Zimbabwe lors de la session plénière de février I ([2017/3022\(RSP\)](#)) à la suite d'une déclaration de la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.